



o de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE PAPINEAU



Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Lac-Simon, tenue le vendredi 8 avril 2022 à 11 h, à la salle communautaire au 849, chemin du Tour-du-Lac, sous la présidence du maire, Monsieur Jean-Paul Descoeurs.

Sont présents :

Chantal Crête (présentiel)	Anik Bois (vidéoconférence)	Manon Bastien Couturier (vidéoconférence)
Gilles Ladouceur (par téléphone)	Don Saliba (vidéoconférence)	Jocelyn Martel (vidéoconférence)

La directrice générale, Louise Sisle, est présente et agit également à titre de secrétaire d'assemblée.

Le maire, monsieur Jean-Paul Descoeurs est présent à la salle du conseil.

Les membres du conseil sont présents et il y a quorum.

L'ORDRE DU JOUR EST LE SUIVANT :

Ouverture de la séance.

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Embauche - Poste d'agente de bureau.
3. Autorisation – Certificat de paiement no. 4 – Aménagement et revêtement extérieurs au 544, chemin du Tour-du-Lac.
4. Période de questions.
5. Levée de la séance.

La directrice générale atteste avoir transmis l'avis de convocation et l'ordre du jour aux membres du conseil. Tous les membres du conseil sont présents et renoncent à invoquer le défaut d'accomplissement des formalités de convocation prévues au *Code municipal du Québec*.

La séance extraordinaire ouvre à 11 h 20.

1.

142-04-2022
Adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT QUE le conseiller monsieur Jocelyn Martel demande d'ajouter le point suivant à l'ordre du jour. Point 5 - Prolongement du mandat de 3 membres au sein du CCU;

Il est proposé par Madame Chantal Crête
Et résolu

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que modifié par l'ajout du point 5.

ADOPTÉE à l'unanimité

2.

143-04-2022
Embauche – Poste d'agente de bureau

CONSIDÉRANT la résolution numéro 18-02-2022 d'autoriser l'embauche d'une agente de bureau;



No de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT l'offre d'emploi du 11 janvier 2022 publiée dans le journal, sur le site Internet ainsi que sur Québec municipal;

CONSIDÉRANT QUE la décision du comité des ressources humaines;

EN CONSÉQUENCE :

**Il est proposé par Madame Chantal Crête
Et résolu**

QUE le conseil de la Municipalité de Lac-Simon nomme madame Jade St-Amour au poste d'agente de bureau;

QUE la date d'entrée en fonction soit fixée au 25 avril 2022;

QUE les conditions de travail soient celles établies selon les dispositions de l'échelle salariale de la Municipalité de Lac-Simon soit la classe 2, échelon 9 ;

QUE son emploi soit assujéti à une période de probation de six (6) mois à compter de la date d'embauche.

ADOPTÉE à l'unanimité

3.

144-04-2022

Autorisation – Certificat de paiement no. 4 – Aménagement et revêtement extérieurs au 544, chemin du Tour-du-Lac

CONSIDÉRANT QUE la réception d'une demande de certificat de paiement no. 4 pour la période du 1^{er} mars au 31 mars 2022, qui a été délivré le 5 avril 2022 par le chargé de projet, Monsieur Alexandre Glazer, de la firme professionnelle DLS Construction inc. et accepté par le responsable de l'appel d'offres monsieur Pierre Tabet;

CONSIDÉRANT QUE les travaux exécutés pour la période du 1^{er} au 31 mars 2022 tel que décrit au certificat de paiement no. 4 sont conformes à 'appel d'offres;

CONSIDÉRANT la recommandation de monsieur Pierre Tabet, architecte à la directrice générale d'effectuer le paiement du certificat no. 4 d'un montant de 300 749,97 \$ ((incluant les taxes applicables) soit fait à l'entrepreneur DLS Construction inc., conformément aux conditions générales de l'appel d'offres;

EN CONSÉQUENCE :

**Il est proposé par Madame Chantal Crête
Et résolu**

QUE le Conseil entérine le certificat de paiement no. 4 de l'entrepreneur DLS Construction inc. portant le n° de projet D21-28, facture n° 3477 datée du 31 mars 2022, pour des travaux effectués pour la période du 1^{er} au 31 mars 2022 en conformité avec l'appel d'offres au montant de 300 749,97 \$ (incluant les taxes applicables);

ET QUE la somme de 300 749,97 \$ (moins les taxes applicables) soit imputée au poste budgétaire 23-02-000723.

ADOPTÉE à l'unanimité

4.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire donne la parole aux personnes qui souhaitent poser des questions.

5.

145-04-2022

Prolongement du mandat de 3 membres au sein du CCU



o de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT la résolution 63-03-2020 portant sur les mandats accordés aux membres du CCU leur échéance y prévue;

CONSIDÉRANT la fin du mandat de trois membres du Comité consultatif d'urbanisme à compter du 6 mars 2022;

CONSIDÉRANT l'appel de candidatures et la date de fin de l'affichage le 28 mars dernier;

CONSIDÉRANT QUE l'analyse des candidatures reçues est en cours;

EN CONSÉQUENCE :

**Il est proposé par Monsieur Jocelyn Martel
Et résolu**

QUE Le Conseil municipal de Lac-Simon prolonge les personnes suivantes à titre de membres du CCU, le temps de l'analyse des curriculum vitae et qu'une nomination de membres soit entérinée lors de la séance ordinaire du 3 juin 2022;

- Monsieur André Daigneault, citoyen;
- Monsieur Michel Lacasse, citoyen;
- Monsieur Martin Legault, citoyen.

ADOPTÉE à l'unanimité

6.

**146-04-2022
Levée de la séance**

**Il est proposé par Monsieur Don Saliba
Et résolu**

QUE la séance soit et est levée à 11 h 26.

ADOPTÉE à l'unanimité

Jean-Paul Descoeurs
Maire

Louise Sísła
Directrice générale et
secrétaire-trésorière

Engagements de crédits

Conformément aux dispositions du règlement numéro 495-2018, Louise Sísła, directrice générale et secrétaire-trésorière atteste que la municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont faites.

Louise Sísła, directrice générale secrétaire-trésorière.



No de résolution
ou annotation